Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 82 (1955)

Heft: 6

Artikel: ...et celle d'Oron

Autor: [s.n.]

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-229456

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Et s'il faut en juger par cette première réunion, il y a de jolis dimanches à passer dans la joie du vîlhio dèvesâ...

Parmi nous, on note la présence de MM. Janin, ancien député; Oscar Diserens, juge; J. Bron, imprimeur; J. Chevalley, du Musée, de nombreuses dames et d'un tout jeune gymnasien que nos dialectes intéressent: Bravo!

On est vite dans l'ambiance et M. Narbel, de Vennes, enmode les productions avec Lé vilhiè et lé novallè Mézouré, de C.-C. Dénéréaz, sur l'air de « Roulez tambours »...

Oscar Pasche nous lit La pottuva à Tsambetta de « La Veillâ à l'ottô » de J. Cordey, nous chante Lou patois dans le Dzorat, poème de sa composition sur un air moderne.

On entend, successivement, MM. Aug. Regamey, du Tsalet-à-Goubet, dans Le cordonnier et le boulanger, Marguerat dans Le petit village, Fr. Bolomey, de Lutry, qui fut élève de Marc à Louis à Savigny et qui est un tout malin... singe! Mme Meystre, de Lausanne, dans Un coiffeur sans pitié, M. Auguste Janin dans un amusant Dialogue, M. Laurent, de Belmont, M. Oscar Diserens, etc., etc.

A quand la formation du comité de l'« Amicale de Vers-chez-les-Blanc et environs » ? Pour bientôt, nous l'espérons!

rms

Celle de Savigny...

Séance administrative et récréative de l'Amicale. — Elle s'est tenue le dimanche 30 janvier, à l'Hôtel des Alpes, où la salle était trop petite pour contenir tout le monde: plus de 60 personnes, dames et messieurs, et même deux ou trois enfants. Malgré son deuil récent et si douloureux, notre président Lucien Fontannaz sut tout de même mettre tout son cœur à son message de bienvenue et à son rapport d'activité. Le secrétaire lui adressa encore les pensées de sympathie de l'Amicale et l'as-

semblée se leva en l'honneur du regretté disparu.

Après lecture du procès-verbal, on passa à l'examen des comptes que présenta le caissier Ami Cordey. La situation financière est bonne: 821 francs aux recettes, 551 aux dépenses, laissant un boni de 270 francs pour l'exercice. Il est décidé de faire un subside aux membres lors de la sortie d'été, laquelle est prévue en principe.

La réélection du comité se fit avec quelque peine, notre compétent président manifestant le désir de se retirer, vu les circonstances. Toutefois, l'assemblée unanime le pria de continuer et, après quelque hésitation, il répondit par l'affirmative. Il fut à ce moment acclamé président pour une nouvelle période. Les autres membres du comité furent également confirmés: Lucien Crot, vice-président; O. Pasche, secrétaire; Ami Cordey, caissier, et Jules Gilliéron, adjoint.

La cotisation reste la même pour les hommes, mais, sur proposition de Mme Eugénie Cordey à Mollie-Margot, elle fut abaissée à 2 fr. 50 pour toutes les dames. Cette partie vite liquidée, on passa au côté récréatif qui fut nourri à souhait, comme de coutume. La prochaine séance aura lieu à Forel le 27 février.

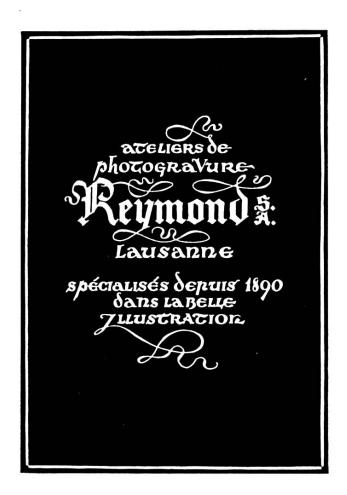
... et celle d'Oron

On îre à pou prî onna tretanna à cllia tenabllià dè Vaudâi et Frebordzâi, que sè san bin accordâ. L'an mîmameint décidâ onn'Amicala qu'a éta fête tot tsaud. Tot lou mondo lâi étâi d'accô. La faliu adan vère po trova on comitâ, câ on ne pâo pa fére onna sociéta s'on a min dè précau. Fallien in proumi tsertsi on présidein, l'è prâo maulaisi, quemet vo séde. On arâi zu invia de l'in beta noutron bravo barbu, lou tot bon syndico et député dè Tsapalle chu Ouron, Monsu Cottet, qu'è dza venia

à la proumîre tenabblià. Mâ on pâo bin lou comprèdre, n'a pas lesi onco dè prèdre dâi pllièce dinche. On a distiuta on momèt tant que clli l'ami Hermann Destraz, que tin l'Union à Ouron, l'a démanda à Patz se voliâve pas deredzi clli l'affére po lou momèt. Que fallien te fére: Patz que l'a dza bin dâi tsouze, l'a dû accepta por qu'on pouesse alla in an.

Dinche Monsu Cottet l'a étà accliâma vice-présidein, et Louis Mayor, d'Oron-le-Tsâti, gratte-papâ, po lé z'écritoure et la tiesse. Ora no sin organisâ, quemet dian. Dâi statu, on in farâ pllie tâ; la cotesachon sara dè trei franc per an et lé 22 novi meimbro, qu'étant ice, l'an payï tot tsaud. Dinche on è dza on bocon retse et on sè rétroverà sti sailli.

Mâ on a assebin oiü dâi galéze z'affére, dâi tote vilhie tsanson, dâi conte, dâi rize. Clliau Frebordzâ in cougnessant on mouî assebin. Grâmaci à ti clliau que san veniâ et à révère.



Communiqués officiels de l'Association vaudoise des Amis du patois

Pensez au caissier!

Trop de membres encore ont négligé de payer leurs cotisations de 1954, qui n'est pourtant que de 2 fr. Qu'ils se souviennent qu'une société ne peut vivre avec des cotisations insuffisantes et que les plus beaux programmes ne restent que lettre morte.

L'Association a cependant publié un chansonnier et elle organise des réunions, ce qui ne se fait pas sans frais.

Que les retardataires veuillent bien payer leur dû en adressant la somme de Fr. 2.— par versement au compte de chèques postaux II. 859.

Chansonnier

Ce charmant livret ne coûte que Fr. 1.50. Pour se le procurer, il suffit d'adresser cette somme au président, 11, chemin du Parc-de-Valency, à Lausanne. C'est de l'argent bien placé.

Prix Kissling

Nous espérions pouvoir publier les conditions du concours de 1955. Cela n'a pas encore été possible, mais que les amateurs ne se décrouragent pas, ce sera pour la prochaine fois. En attendant, qu'ils profitent des longues soirées de l'hiver pour se mettre à la tâche.

Ad. Decollogny.